DE MARSEILLE, *le 26 Novembre 1765.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 18 au 25 de Novembre, 59 Navires Français & dix-huit Etrangers allant à Martigues, à Arles, à Cette, à Agde, à Bormes, à Toulon, à Hieres, à S^t. Tropès, à Frejus, à Cannes, à Monaco, à Antibes, à Nice, à Oneille, à Menton, à la Côte, à Genes, à Veniſe, en Sardaigne, à Livourne, à la Ciotat, à Alicante, à Barcelone, à Valence, à Palerme, à Tunis, en Morée, au Levant, à Smyrne, à Dunkerque, à S^t. Valery, à la Martinique & au Cap.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans le même Port & dans le même eſpace de temps, 45 bâtimens Français & 19 étrangers venant de Terre-Neuve, de Smyrne, d'Alexandrette, de Clarence en Morée, de Negrepont, de Satalie, de Corron, de Patras, de Malthe, d'Afrique, de Termini, de Trapane, de Terra Nova, de la Ciotat, de Malaga, de Livourne, de S^t. Reme, de Narbonne, de Gênes, de Nice, de Savone, d'Agde, d'Arles, de Frejus, de Cette, de Toulon & de Martigues.

DE L'ORIENT, *le 2 Décembre 1765.*

DÉPART *de Navires.*

L'*Ajax* & le *Berryer*, Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ſont prêts à faire voile pour Bingale & pour la Chine.

Le Vaiſſeau le *Duc de Duras*, de 800 tonneaux, conſtruit par le ſieur Cambry, a été derniérement & avec beaucoup de bonheur lancé à la mer.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt arrivé dans ce Port le 29 Novembre 1765, pour le compte de la Compagnie des Indes, deux Navires Etrangers qui apportaient de Dantzick & de Roterdam 150 mâts eſpar & vergues, 470 planches, 3353 barres de fer, 68 bottes d°. en feuilles, 8400 d°. feuillard, 709 barres d°. pour pieces, 80 barils d'acier, 12 enclumes, 104 barils de goudron, 8 caiſſes de fromages, 59 feuilles de cuivre rouge, 27 de cuivre jaune & 17 ballots de fil à voiles. Sur ces mêmes Navires & ſur deux autres arrivés le 2 Décembre, venant de Dantzick, il y avait pour le compte de quelques particuliers 1600 pains de fromage, 14 caiſſes de mercerie & clincaillerie, avec différents bois de conſtruction & des douelles à merein.

DE CHERBOURG, *le 4 Décembre 1765.*

Ouragans & Naufrages.

On apprend que pendant l'Ouragan du 4 Octobre dernier le Navire la *Jeune Corneille*, Capitaine *Simon le Jeune*, de Cherbourg, chargé de moulage pour S^t. Malo, s'eſt briſé à S^t. Germain des Vaux. Le Capitaine & l'équipage ſe ſont heureuſement ſauvés. Depuis ce même ouragan qui a fait beaucoup de degât dans les campagnes & dans la ville, il eſt arrivé aux gravages de pluſieurs Paroiſſes de l'Amirauté de Cherbourg, 33 piéces & bariquès de vin & d'eau-de-vie réputées fûts de Cette en Languedoc, ayant des cercles de chataigniers.

La nuit du 3 au 4 Novembre, le Navire le *Royal Louis*, de 160 tonneaux, Capitaine *Bourdon*, de Cherbourg, venant de la Guadaloupe, chargé de ſucre & de coton, a fait naufrage ſur la côte à l'Oueſt de l'Iſle de Gerſey. Tout l'équipage & une famille Américaine qui s'était embarquée ſur ce Vaiſſeau pour ſe rendre à Cherbourg, ont malheureuſement péri, & on n'a ſauvé que quelques balles de coton.

DU HAVRE, *le 5 Décembre 1765.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 1^er. au 4 Décembre 5 Navires allant à Bilbao, à Gênes, à S^t. Ander, chargés de 1,351,020 *l.* de bled.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans le même Port du 3 au 5 Décembre 4 Navires venant d'Amſter-

dam avec des feverolles, du bray, de la bourre & des marchandiſes de Guinée; de Seville avec de la laine; & de Bordeaux avec du vin, des pruneaux & des raiſins ſecs.

DE S^t. VALERY, *le* 4 *Déc.* 1765.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de ce Port dans le courant de Novembre dernier, 12 bâtimens Français & deux étrangers allant au Havre, à Calais, à Neufchatel, à la Rochelle, à Marſeille, à Bordeaux, à Londres & à Lisbonne. La plus grande partie de leur chargement conſiſtait en bled.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans le même Port & dans le même eſpace de temps, 16 bâtimens Français, 1 Eſpagnol, 1 Polonais, 2 Hollandais & 1 Anglais. Les premiers venant de Seudres, de la Rochelle, de Dunkerque. de Neufchâtel, de Bordeaux, d'Iſigny, du Havre & de Dieppe; les autres de Caſtro, de Dantzick, de Tervers, de Roterdam & de Londres, chargés de ſel, d'eau-de-vie, de ſucre, de café, de coton, de bois de campêche, de morues, de charbon de terre, de vin, de beurre, de ſavon, d'huile, de laine, d'alun & de couperoſe.

DE ROUEN, *le* 12 *Déc.* 1765.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti du Port de cette Ville du 9 au 30 Novembre dernier, 20 bâtimens dont 1 pour Lisbonne, 3 pour l'Eſpagne, 2 pour Roterdam, 1 pour Amſterdam, 1 pour Hambourg, les autres pour S^t. Ander, Bordeaux, Bayonne, l'Orient, le Ferol, Honfleur & le Havre.

Outre les marchandiſes d'épiceries, de merceries, *&c.* dont la plupart de ces Navires étaient chargés, ils exportaient pour l'Eſpagne, 188,750 *l.* de farine; — pour Carthagene, 4898 *l.* d°. pour S^t. Ander, 361,000 *l.* de bled; — pour Bayonne, 122,200 *l.* de ſeigle; — pour Bordeaux, 275,400 *l.* de farine; — pour le Ferol, 72,200 *l.* d°. — pour le Havre, 277,790 *l.* de bled, 14,500 *l.* de farine; — pour Honfleur, 800 *l.* de farine.

CHANGES.

De. 1765.	*Lundi* 9.	*Mar.* 10.	*Mer.* 11.
Amſterdam.	. . . .	56	56 . . . .
Londres.	. . . .	31 3/4 . .	31 7 8e .
Hambourg.	. . . .	176 1/2 . .	176 1/2 . .
Madrid.	FESTE.	15 4 6 .	15 5 . .
Cadix.	. . . .	15 3 . .	15 4 . .
Livourne.	. . . .	96 1/4 . .	96 1/4 . .
Lyon, St.	. . . .	1/8 Ben. .	1/8 Ben. .

§. II.

NAVIRES *en armement.*

DE CHERBOURG, *le* 4 *Décembre* 1765.

Le Navire le *Vernon*, de 150 tonneaux, Capitaine *Nicolas Giot*, de Cherbourg, eſt en charge pour la Martinique & partira à la fin de Décembre; le Navire le *Triumvir*, de 210 tonneaux, Capitaine *Duglas*, eſt en charge pour la Pointe à Pitre, & doit partir inceſſamment. Ce Navire & le Vernon doivent embarquer 115 mulets *.

VENTE *de Navires.*

DE DIEPPE, *le* 3 *Décembre* 1765.

Il y a actuellement ſur le chantier à Dieppe un Navire en teur-bois à vendre. Ce Navire jaugé ſur 130 tonneaux, a 45 pieds de quille, 17 pieds & demi de baux, 8 de calle ſous baux, & 2 pieds 8 pouces d'entrepont. Le teur-bois eſt moitié neuf, courbé & bocqué en bois neuf, On s'adreſſera à M. Guerin, Notaire à Dieppe.

* *Il n'était point ſorti de mulets de la France avant l'année* 1748; *mais depuis ce temps, on en a emmenés de Cherbourg pour les Colonies; & cette branche de commerce pourra s'augmenter dans la ſuite, les mulets de ce canton étant très-eſtimés aux Iſles.*

DU HAVRE, *le 5 Décembre 1765.*

L'*Amphitrion*, de 250 tonneaux, conſtruit à Granville, & un Navire neuf conſtruit par le Sr. Jean Duval, ſont à vendre dans ce Port. On s'adreſſera pour le premier à M. Famin. Le ſecond qui a été lancé le 20 Janvier de cette année, a 75 pieds de long, 23 pieds de baux & 9 pieds de creux.

Nous ſommes encore forcés de remettre la ſuite de la lettre de M. Baſſert à l'ordinaire prochain.

FINANCES.

§. I.

DE LA JAMAIQUE.

LE commerce en général a été très languiſſant & la plupart des payemens ont manqué. Les années précédentes il paſſait en Angleterre un aſſez grand nombre de nos Habitans. Cette année il ne ſe fera pas à beaucoup près tant de voyages en Europe; les différends qui ſe ſont élevés avec le Gouverneur, ne ſeront pas arrangés de ſitôt, & il ſe lâche tous les jours dans le public des placards & des imprimés.

DE BOSTON.

Différentes lettres qu'on a reçues par la voie de Briſtol, font mention d'une ſédition élevée dans le Pays à l'occaſion du droit de timbre. Elle prit naiſſance au milieu du mois d'Août, & ne s'appaiſa qu'au commencement de Septembre. Pendant cet intervalle, 500 ſéditieux entrerent les armes à la main dans des priſons où ils commirent de grandes cruautés, après cela ils ſe jetterent ſur les effets & les papiers du Contrôleur du Juge de l'Amirauté, du Diſtributeur des controlles, & généralement ſur tout ce qui appartenait au Sr. Hutchinſon, Lieutenant au Gouvernement. Après avoir ſacagé ſa maiſon, ils brulerent ſes livres ainſi que ſes papiers, emporterent ſes habits avec ceux de ſa ſœur & de ſa fille, & ſe ſaiſirent de 900 ℔ ſterling qui étaient dans une caſſette; enfin, ils ne lui laiſſerent que la chemiſe qu'il avait ſur le corps.

Il y a eu une pareille révolte à Newport dans l'Iſle rouge, ce qui a obligé les principaux habitans de la Ville de ſe refugier à bord du Vaiſſeau de guerre le Cygnet.

Autre lettre du même endroit.

Depuis la démiſſion des Officiers du contrôle, on demande comment l'on fera le commerce ſans papier timbré? Les uns diſent qu'il ne s'en fera plus du tout, car qui eſt ce qui voudrait augmenter ſa fortune aux dépens de ſa liberté? D'autres prétendent qu'en cas qu'il ne ſe préſente point d'Officiers pour la diſtribution du papier timbré apres le premier de Novembre, une proteſtation en forme ſuffira pour juſtifier devant tous les Tribunaux les ſujets de S. M. qui auront continué leur commerce ſans avoir de ces papiers? Quelques perſonnes judicieuſes penſent que le Parlement d'Angleterre eſt trop ſage pour preſſer l'exécution d'un acte qui doit ſoulever, non pas comme celui du cidre, une partie de la Nation ſeulement, mais tout le peuple de l'Amérique.

Le projet de faire exécuter militairement un acte dans les Colonies, tendrait à priver la métropole de tout l'avantage qu'elle en retire. Il entrainerait la ſuſpenſion ſinon même la ruine entiere du commerce; d'ailleurs, il vaudrait autant dans le fait n'avoir pas de Colonies, que d'avoir des Colonies de ſoldats.

Si les Colonies ceſſaient de faire uſage des manufactures d'Angleterre, ce qui arrivera infailliblement, ſi celle-ci ne prend d'autres meſures, des milliers d'Ouvriers qui lui ſont utiles mourront de faim ainſi que leurs familles. Les Colonies étant les Membres de la Métropole & tout devant être commun entr'elles, la détreſſe & la proſpérité.

RÉCAPITULATION.

Des effets au Porteur rapportés pour être convertis en contrats pendant le mois de Novembre 1765.

Nombre des effets rapportés antérieurement au mois de Nov. . . 13,124
Nombre de ceux rapportés pendant ledit mois, ... 206

13,330

Nombre des contrats demandés antérieurement au mois de Nov. . . . 832
Nombre de ceux demandés pendant ledit mois 23

855

Montant des principaux des effets convertis en contrats antérieurement au mois de Nov. . . 6,920,142 ℔ 2 ß 7 d.
Montant des principaux de ceux convertis pend^t. ledit mois 187,838 2 1

7,107,980 ℔ 4 ß 8 d.

RÉCAPITULATION.

Des différens effets représentés & numérotés pendant le mois de Novembre 1765, en exécution de l'Edit du mois de Decembre 1764.

Nombre des effets représentés antérieurement au mois de Nov. le supplément du mois d'Août compris . 514,854
Nombre de ceux représentés pendant ledit mois de Nov. . 4,696

519,550

Montant des principaux des effets représentés antérieurement au mois de N. le supplément du mois d'Août compris, . . 1,359,417,762 ℔ 18 ß 8 d.
Montant des principaux de ceux représentés pendant led. mois de Nov. . . 25,807,591 7

1,385,225,354 ℔ 5 ß 8 d.

Paiemens des rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Déc.
Maigret,	21^e.	L.	17
Berthe,	24^e.	L.	16
Billard,	32^e.	M.	16
Aliſſan,	39^e.	Toutes let.	17
De Fays,	42^e.	Toutes let.	17
Molliere,	51^e.	J.	17
Philippe,	52^e.	M.	17
Radix de Chevillon,	53^e.	M.	18

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1765.	*Lundi* 9.	*Mardi* 10.	*Mercredi* 11.
Ac. des Indes.	. . . . .	1360	1357 ½ . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	440	. . . . .
Prom. à 5 p ○/○.	. . . . .	15. 2^m . . .	. . . . .
Prom. à 4 p ○/○.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	990	987 ½ 85. 87 ½
L. de la 3^e. L.	. . . . .	17	17 . . . .
	. . . . .	23	23 . . . .
	. . . . .	26	26 . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	FESTE.	9 ½	. . . . .
Annuités. . .	. . . . .	418	418 . . . .
Coup. d'an. .	. . . . .	81 ½	81 ½ 81 . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	14 ¾ 15 . . .	14 ½ 15 . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	19 . . . .
Canada. . .	. . . . .	32. 33 . . .	32. 33 ½ 5^m .
Epoques. . .	. . . . .	18	18 . . . .
Réc. Nouette. .	. . . . .	26	26 . . . .
CONTRATS.			
3 p ○/○ ſur les Cui.	. . . . .	49	. . . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
T. ℰ G. de Paris	. . . . .	. . . . .	. . . . .
T. ℰ de Prov.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 176

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S^t. Michel, 176

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1765. Du Samedi 27 Juillet.

AGRICULTURE.

De Londres.

Extrait *ſur cette queſtion, s'il eſt de l'intérêt de l'Angleterre d'encourager la culture du chanvre & du lin dans ſes Colonies.*

IL a paru à Londres depuis quelque temps un écrit (*a*) intéreſſant dans lequel on entreprend de faire voir combien il eſt peu raiſonnable d'accorder des gratifications pour l'importation du chanvre & du lin des colonies Angloiſes.

M. *Gee*, Auteur de cet écrit, paroît avoir pris beaucoup de peine pour s'inſtruire des différentes manieres de cultiver ces plantes, ainſi que de leur propriété, relativement à l'uſage que l'on en peut faire, & il a très-bien réuſſi dans ſon travail; ſa matiere eſt bien digérée, ſon ſtyle eſt nerveux; & ſi l'Angleterre ne tournoit ſes vues que du côté de l'agriculture, en négligeant meme les intérêts de ſon commerce; il eſt certain que le plus grand éloge que l'on pourroit faire de l'ouvrage de M. *Gee*, n'égaleroit, pas encore ſon mérite.

Il prouve clairement que le lin & le chanvre du cru de l'Angleterre, ſont beaucoup ſupérieurs en qualité à ceux qui ſont importés du dehors, & que ce n'eſt que faute d'encouragement que l'on ne s'attache pas aſſez en Angleterre à ſa culture de ces denrées, pour ſuffire à ſa conſommation.

M. Gee convient cependant qu'il vaut encore mieux accorder une gratification pour encourager la culture du chanvre en Amérique, que de continuer à importer cette denrée de la Ruſſie, puiſque c'eſt de deux maux, choiſir le moindre.

Cet Auteur prouve encore que le ſyſtême de la gratification dépeupleroit les Colonies, & que les Américains n'ont pas beſoin de s'adonner à la culture de cette denrée.

Ce Mémoire paroît très-bien raiſonné; un extrait ne nous permet pas de rapporter toutes les raiſons qu'allegue l'Auteur pour faire ſentir l'utilité de ſon ſyſtême. Nous nous réſervons dans un de nos Journaux, à le développer davantage.

Extrait *d'une lettre écrite de Montpellier.*

Nous avons eu dans notre Province des pluies continuelles : elles ont duré près de deux mois. L'inondation qu'elles ont cauſée dans le bas Languedoc, a fait du tort aux foins, aux luzernes & aux eſparſettes. Les pluies de l'hiver & celles du printemps ont auſſi endommagé les bleds.

Les vers à ſoie n'ont pas réuſſi dans les Diocèſes de Montpellier, de Nimes & d'Uſès. L'humidité de l'air & la difficulté de cueillir à propos la feuille de murier, les a empêché de monter & de donner à leur cocons la conſiſtance ordinaire.

Les Diocèſes d'Aleht & de Limoux ont auſſi eſſuyé, par les orages & les débordemens des rivieres, des dommages aſſez conſidérables.

(a) *Cet écrit eſt intitulé, a detection of groſſ impoſitions lv ith reſpect to lwo acts paſs' dthé laſt ſeſſions BY J. Gee.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les Habitans de Coniza ſitués au confluent des rivieres de Sale & d'Aude ont été obligés d'abandonner leurs maiſons, & de ſe retirer dans les Villages voiſins. Les ponts de bois ſur l'Aude ont été fort endommagés. Les eaux ont ſubmergé le pont vieux de la ville de Limoux, & les Habitans n'ont eu que le temps de ſe ſauver.

Cet accident eſt arrivé le 21 du mois dernier.

Le 9 du meme mois il y eut auſſi à Viviers un orage conſidérable.

DE BAYONNE, *le* 13 *Juillet* 1765.

Il eſt ſorti de ce port pendant la premiere ſemaine de Juillet 1100 *Conques* (a) de froment, 5100 *conques* de bled d'inde, 7 tonneaux de vin de France & 20 balles de papier deſtinés pour différens Ports d'Eſpagne.

DE BESANÇON.

Réglement de l'Hôpital de cette Ville, concernant les enfans trouvés.

L'adminiſtration de l'Hôpital de Beſançon fait trop d'honneur à la Direction, pour ne pas lui rendre la juſtice qu'elle mérite ſur l'éducation de 500 enfans trouvés, & les moyens qu'elle employe, malgré les modiques revenus & les charges de cette maiſon, pour former des ſujets utiles à l'agriculture, aux arts & aux métiers.

On met d'abord les garçons & filles en nourrice, & ils y reſtent juſqu'à l'âge de ſept ans. L'entretien & la nourriture de chaque enfant peuvent aller à 33 ℔ par année, & pour les ſept à 231 ℔.

Au bout de ce temps, les peres & meres nourriciers ont la liberté de les garder, mais ſans rétribution par la ſuite, ces enfans étant en état de gagner leur vie en veillant à la garde des troupeaux. Quand ils ont 10 à 12 ans, les garçons trouvent à ſe placer chez les laboureurs où ils gagnent d'abord 15 à 18 ℔ par année, leur nourriture & quelques aunes de toile, & enſuite d'avantage à proportion de leur âge & de leur travail; les filles ſont élevées à ſoigner les troupeaux, les volailles, & à ſe mettre au fait de l'économie rurale.

Les enfans qu'on n'a pas voulu garder, & ceux qui ſont d'une conſtitution foible & délicate, reviennent à l'Hôpital où ils gagnent, à filer de la laine & du coton, 6 à 7 ß par jour.

La Direction a auſſi établi des Cordonniers dans cette maiſon pour montrer aux enfans à travailler, & pour la mettre en état de ſubvenir aux beſoins de ces enfans par le produit des ouvrages que ces Cordonniers fourniſſent au public.

(a) Conque. *Meſure dont on ſe ſert à Bayonne, pour meſurer les grains; elle peſe environ* 65 ℔ *poids de marc.*

De RENNES, *le* 13 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Vitré*, 11 ℔ 3 ß 5 ₰; à *Rennes*, 14 ℔ 1 ß 7 ₰; à *St. Malo*, 19 ℔ 4 ß; à *St. Brieuc*, 16 ℔ 16 ß; à *Treguier*, 17 ℔ 5 ß; à *Lanion*, 16 ℔ 18 ß 10 ₰; à *Morlaix*, 16 ℔ 15 ß 3 ₰; à *Breſt*, 21 ℔; à *Quimper*, 15 ℔ 12 ß; à *Hennebond*, 19 ℔ 2 ß 6 ₰; à *Auray*, 17 ℔ 9 ß 1 ₰; à *Vannes*, 17 ℔ 1 ß 6 ₰; à *Pontivy*, 14 ℔ 7 ß 8 ₰; à *Redon*, 16 ℔ 4 ß; à *Nantes*, 16 ℔ 10 ß 8 ₰.

De SOISSONS, *le* 15 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Soiſſons*, 13 ℔ 2 ß 6 ₰; à *Laon*, 13 ℔ 17 ß 6 ₰; à *la Fere*, 14 ℔ 2 ß; à *Vervins*, 16 ℔ 16 ß; à *Coucy*, 13 ℔ 12 ß 6 ₰; — à *Ribemont*, 16 ℔; à *Marle*, 14 ℔ 1 ß 6 ₰; à *Roſoy*, 15 ℔ 10 ß; à *Hirſon*, 16 ℔ 13 ß 4 ₰; à *Guiſe*, 16 ℔ 4 ß; à *Noyon*, 13 ℔ 15 ß; à *Chauny*, 14 ℔ 17 ß 6 ₰; à *Ham*, 15 ℔; à *Clermont*, 14 ℔ 3 ß 6 ₰; à *Creſpy*, 13 ℔; à *Château-Thierry*, 13 ℔ 6 ß 4 ₰; à *Fere-en-Tardenois*, 12 ℔ 6 ß.

D'AMIENS, *le* 14 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Amiens*, 16 ℔ 10 ß; à *Abbeville*, 15 ℔ ½; à

Doulens, 14 ℔ 2 ß 6 $\frac{1}{4}$; à *Mondidier*, 14 ℔ 3 ß; à *Peronne*, 13 ℔ 12 ß 1 $\frac{5}{8}$; à *St. Quentin*, 14 ℔ 11 ß 6 ds; à *Boulogne*, 17 ℔ 15 ß 6 $\frac{2}{3}$; à *Calais*, 18 ℔ 12 ß 10 ds $\frac{2}{7}$.

DE RIOM, *le* 13 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à *Riom*, 11 ℔ 18 ß 4 ds; à *Clermont*, 11 ℔ 17 ß; à *Iſſoire*, 12 ℔ 7 ds; à *Brioude*, 11 ℔ 10 ß 1 ds; à *St. Flour*, 13 ℔; à *Mauriac*, 16 ℔; à *Aurillac*, 16 ℔ 8 ß 5 ds.

DE PERPIGNAN, *le* 7 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à *Perpignan*, 25 ℔ 12 ß 5 ds; à *Prades*, 26 ℔ 10 ß 1 ds; au *Montlouis*, 19 ℔ 16 ß 7 ds; à *Foix*, 18 ℔ 9 ß 3 ds; à *Pamiers*, 17 ℔ 4 ß.

QUESTIONS *relatives à l'agriculture, ſur leſquelles la Société royale d'agriculture de la Généralité de Caen demande des éclairciſſemens à MM. les Aſſociés correſpondans & autres Citoyens zélés.*

Comme la matiere eſt extrêmement vaſte, on a cru, pour éviter la confuſion, devoir la partager & la ranger ſous quelques titres généraux. Voici l'ordre qui a paru le plus naturel. 1°. De la terre en général. 2°. De la maniere de la travailler. 3°. Des engrais. 4°. De la ſemaille & de la récolte. 5°. Des marais en prairies. 6°. Des arbres. 7°. Des carrieres & mines. 8°. Des Chevaux. 9°. Des bœufs & des vaches. 10°. Des moutons, cochons & chevres. 11°. de la volaille, des vers à ſoie & des abeilles. 12°. Des Habitans en général, & de la main d'œuvre.

Article premier de la terre en général.

1°. De quelle eſpece ſont les terres du canton? Sont-elles argilleuſes, glaiſeuſes, ſablonneuſes, graveleuſes, crayeuſes ou marécageuſes? Sont-elles ſéches, ou humides, fortes ou légeres, bonnes ou mauvaiſes, ou médiocres? Y en a-t-il de ces différentes eſpeces, & en quelle quantité.

2°. A-t-on l'uſage de la ſonde pour en connoître les différentes couches juſqu'à une certaine profondeur, & découvrir celles qui pourroient ſervir à engraiſſer les autres? quelle eſt l'épaiſſeur de la couche ſupérieure?

3°. Y en a-t-il beaucoup d'incultes? Quelles ſont leur ſituation, bornes & jouxtes?

4°. Ces terres incultes ſont-elles dans la main du Roi ou des Seigneurs, ou appartiennent-elles aux Paroiſſes?

5°. De quelles productions ſont elles ſuſceptibles? Ne ſeroient-elles pas propres au moins à produire du bois de quelque eſpece? De quels moyens pourroit-on ſe ſervir pour y réuſſir? A-t-on fait pour cela quelques tentatives, ou qui eſt-ce qui a empêché d'en faire?

Ces queſtions ſont diviſées en 12 articles que nous donnerons en ſix ordinaires conſécutifs.

Ceux qui ne ſeront pas en état de donner des éclairciſſemens ſur toutes ces queſtions, ſont priés d'en donner du moins ſur celles dont ils ont quelques connoiſſances. Ils voudront bien les numéroter, & en faire répondre le N°. à celui des queſtions compriſes dans chacune de nos Gazettes, en ſuivant les articles l'un après l'autre.

Comme la meſure de la terre & du boiſſeau eſt différente dans les différens cantons, on indiquera quelle eſt pour l'une & pour l'autre la meſure du canton dont on parlera; combien de perches à l'arpent ou à l'acre, combien de pieds à la perche, combien de pouces au pied, & combien de pots au boiſſeau.

Si les Auteurs de ces réponſes ſe font connoître, on ne manquera pas de les remercier. S'ils ne le font pas, ils indiqueront par un nom de Ville ou de Paroiſſe, le canton dont ils entendent parler.

Toutes les lettres & mémoires qui ſeront envoyés à la Société, doivent être adreſſés à M. DESMOEUX, Sécretaire perpétuel, ſous le couvert de M. l'Intendant.

COMMERCE.

DE HOLLANDE, *le* 6 *Juillet* 1765.

UNe allege qui étoit partie pour la pêche du hareng à la hauteur de Shetland,

eſt arrivée le 30 du mois paſſé dans la riviere de la Meuſe avec 52 barils & demi des premiers harengs pêchés, cette ſaiſon. 25 barils & demi ont été vendus aujourd'hui depuis 130 juſqu'à 260 florins le baril, ce qui fait environ 12 juſqu'à 23 ℔ ſt. & les 27 qui reſtoient ont été vendus le lendemain à un très-haut prix.

INDE.

Extrait d'une lettre de Londres.

La victoire, Monſieur, que le Major *Munro* vient de remporter ſur le Roi & le Vizir de l'Indoſtan, eſt un événement bien plus propre à embellir nos faſtes, à enrichir la Compagnie des Indes, qu'à faire le bien & l'avantage de notre Nation: cependant on nous donne de grandes eſpérances: en attendant que la fortune les réaliſe, ce Commandant rapporte environ un million ſterling pour ſa part du butin il eſt certain qu'avec ces riches dépouilles, il ſoutiendra avec cela le rang de Baronnet & le grade de Lieutenant Général auxquels ſa valeur & ſes ſuccès l'ont, dit-on, appellé.

Juſtement occupée d'une conquête de cette importance, la Nation néanmoins ſe permet, à cette occaſion, des réflexions critiques, mais inutiles.

Pourquoi, dit l'Auteur de la lettre, haſarder une bataille? En la perdant, nous perdions le Royaume de Bengale. Une Compagnie commerçante ne s'écarte-t-elle point de ſon objet principal, & ne devient-elle pas même ſuſpecte, dès l'inſtant qu'elle s'érige en Puiſſance belligérante?

J'ai toujours penſé que la Compagnie ne s'étoit formée en corps politique que relativement au commerce, & nous la voyons occupée, non à faire des ballots, mais à tracer des camps; enfin, à dépoſer des Rois & des Nabals.

A force d'être vaincus, les Indiens deviendront vainqueurs. Ils ne verront pas d'un œil tranquile la perte de leur pays; &, ſi l'expérience ne les forme pas aſſez tôt pour la guerre, ils imploreront les ſecours de quelques Puiſſances Européennes, pour ſecouer le joug d'une domination étrangere. Quoique ces reſſources ſoient promiſes & annoncées à la Nation, elles ne ſont encore que ſpéculatives.

DE LONDRES, *le* 10 *Juillet* 1765.

La pêche du hareng a commencé cette année avec le plus grand ſuccès dans le détroit de Clyde: les Marchands de Glaſgow écrivent à ce ſujet, qu'ils comptent ſe rendre des premiers à Hambourg & dans les marchés des Ports de la Méditerranée.

Les vaiſſeaux ſuivans ſont arrivés du Groenland dans la Tamiſe, ſavoir; le *Hawke*, avec 6 baleines; le *Weymouth*, avec le meme nombre de baleines & 450 peaux de chiens de mer; l'*Anſon*, avec trois baleines, & l'*Exeter* & le *Robert*, chacun avec une.

La Britannia, Capitaine Cork, venant auſſi du Groenland, eſt arrivé à Liverpool. Ce bâtiment avoit à bord ſix baleines, dont trois étoient fort groſſes, & les trois autres de moyenne grandeur. Il a parlé le 4 du mois dernier à l'*Avanture* de Londres, qui n'avoit rien pris; mais il rapporte que le *Hawke*, auſſi de Londres, a trois baleines; le *Lyon d'or*, de Liverpool, une; le *Newcaſtle*, de Newcaſtle, une, & deux vaiſſeaux Hollandois, une à eux deux. Le *Roi de Bonny*, de Liverpool, n'avoit rien pris. Tous les vaiſſeaux auxquels il a parlé lui ont dit qu'en général la pêche avoit été très mauvaiſe, ce qu'on attribue aux vents de l'eſt qui ont ſoufflé, & aux brumes qui ont régné durant tout ce temps. Ce navire eſt ſorti des glaces le 14 de Juin; plus de cinquante bâtimens Anglois & Hollandois en étoient encore environnés, & n'avoient pas pris une ſeule baleine entre eux tous. Dans ſa traverſée, pour revenir en Angleterre, le meme navire a parlé avec pluſieurs pêcheurs de chiens de mer appartenans à Hambourg & à la Hollande, qui lui ont appris que cette pêche avoit très-bien réuſſi.

Les lettres qu'on a reçues à Briſtol de Rozeau dans la Dominique, par le dernier paquebot, en date du 21 Avril, ne font mention que d'une légere ſecouſſe de tremblement de terre, que l'on a reſſentie dans cette Iſle: on n'y voit pas que la moindre partie de l'Iſle ait été

engloutie, ou qu'aucun y ait péri, quoique les nouvelles précédentes fixent au 12 Avril le dommage qu'a cauſé ce tremblement de terre.

On mande de St. Chriſtophe qu'il y eſt tombé, dans le cours du mois d'Avril, une pluie ſi abondante, qu'on n'y craint plus rien pour la récolte du ſucre.

Nous apprenons auſſi par des lettres de la Jamaique, que les pluies y ont cauſé des inondations, telles qu'on n'en a jamais vues de pareilles dans cette Iſle.

Il s'eſt établi depuis peu dans la Province de Connectient, dans l'Amérique ſeptentrionale, une manufacture de couvertures fines dont on en a apporté à Londres quelques-unes qui viennent de la Nouvelle Angleterre, & qu'on a trouvées très-belles.

On remarque que les demandes de l'Amérique, pour les marchandiſes de nos manufactures, ſont ſi médiocres & ſi peu fréquentes, que nos vaiſſeaux qui ont appareillé derniérement pour cette partie du monde, n'avoient pas la moitié de leur cargaiſon ordinaire; & on ſe plaint généralement dans tout le Royaume, que le commerce tombe de jour en jour.

On dit qu'il a été préſenté à la derniere aſſemblée de la Tréſorerie, un détail de l'état & du nombre des manufactures établies depuis peu dans la Nouvelle York.

Le cours de la monnoye de cuivre a été introduit nouvellement dans les Provinces de la Floride orientale & de l'occidentale.

Le Capitaine Barwick, commandant le vaiſſeau l'*Eſſex*, qui eſt arrivé de la Caroline méridionale à Cowes, a rencontré le 21 Juin la flote de la Compagnie de la Baye de Hudſon, latitude 49. 20. Nord, longitude, 14. Oueſt du méridien de Londres. Tous les vaiſſeaux qui compoſoient cette flotte, étoient en bon état.

Exportation & importation.

On a enrégiſtré le 6 Juillet à la Douane de Londres, 625 peaux de caſtor, & 43 quintaux de plomb deſtinés pour la France.

Il a pareillement été enrégiſtré à la même Douane, le 9 & le 11 Juillet, 3, 732 gallons d'eau-de-vie; 25 tonnes de vin; & 13, 94 quarters de froment venant de France.

De Crest, *en Dauphiné.*

Trouver les moyens d'abreger le travail, c'eſt donner de nouveaux bras à l'Etat, c'eſt multiplier ſes richeſſes en augmentant la main d'œuvre avec diminution de frais. La machine que l'on vient d'inventer en eſt une preuve : on peut dévider des flottes ordinaires de ſoie en 36 heures. L'Auteur annonce que dans les commencemens qu'on fera uſage de ſa machine, trois ouvriers ſuffiront pour en dévider cent flottes, & qu'il en faudra encore moins à meſure qu'elles ſeront au fait de la manœuvre.

Nous avons auſſi parlé dans la Gazette, N°. 15, d'une autre machine pour laver les toiles dans les blanchiſſeries, & les garantir des dommages que peuvent cauſer aux toiles fines ſur-tout, les maillets du foulon.

Comme ces deux machines nous paroiſſent très-utiles, nous en donnerons la deſcription dans nos journaux.

Des Sables-d'Olonne, *le* 15 *Juillet* 1765.

Le vaiſſeau la *Thereſe*, Capitaine *Bretaud*, eſt arrivé le 13 de ce mois dans cette rade avec ſix milliers de morue verte; c'eſt le premier vaiſſeau revenant de Terre-Neuve, qui ait encore paru cette année dans ces mers. Les *ſieurs Pezot & Croncau*, à qui appartient ce Navire, ont envoyé vendre ſa cargaiſon à Bordeaux.

Les vaiſſeaux le *St. Nicolas*, Capitaine *Broſſard*, & le *Pere de famille*, Capitaine *Brechard*, revenant de la meme pêche, ſont arrivés à Dieppe, le premier avec cinq milliers, & le dernier avec ſix milliers de morue verte. Le peu de poiſſon que ces trois navires rapportent, annonce une grande rareté de morue ſur le banc de Terre-Neuve.

De St. Malo, *le* 12 *Juillet* 1765.

Obſervations ſur deux imprimés qui ont paru relativement au commerce des toiles de Bretagne.

Il ſe fabrique dans cette Province différentes eſpeces de toiles. Les bretagnes & crés qui ſe font dans les Evêchés de

St. Brieux & Leon, s'exportent pour la plus grande partie en Eſpagne & en Portugal : il en paſſe quelques-unes dans nos Colonies : il eſt donc néceſſaire, pour fixer le goût du Conſommateur, d'aſſurer à ces toiles toute la perfection dont elles ſont ſuſceptibles : tout commerce qui attire les fonds de l'étranger mérite la plus grande attention.

Nous n'y avons cependant réfléchi, dit cet Auteur, que très tard. Avant 1736, la fabrique de nos bretagnes & crés étoit abandonnée à elle-même : auſſi dégénéroit-elle inſenſiblement : plus il s'ouvroit de débouchés à nos toiles, plus elles devenoient mauvaiſes ; la manufacture fourniſſant à peine la conſommation, le Fabriquant s'attachoit plus à multiplier les marchandiſes, qu'à ſoutenir la bonté de ſa fabrique. Les mauvaiſes toiles ſe multiplioient en proportion, & nos envois chez l'Etranger s'en reſſentoient néceſſairement.

Dans le même temps les Hambourgeois & les Siléſiens, jaloux de nos ſuccès, devenoient nos rivaux, & contrefaiſoient nos toiles, & les donnoient à l'Etranger à meilleur compte que nous.

Les Eſpagnols rebutés de la mauvaiſe qualité de nos toiles, flattés d'ailleurs du bon marché, s'accoutumoient inſenſiblement aux contrefaites. Les débouchés ſe fermoient pour nous, & nous étions menacés de la ruine totale de notre commerce chez l'Etranger, ſans nos Correſpondans qui nous firent ouvrir les yeux.

Pour écarter la concurrence & recouvrer la confiance de l'acheteur, il falloit rendre à nos toiles leur premiere bonté : pour réuſſir, les Villes de Saint-Malo, Morlaix & Landerneau, où ſe fait le principal commerce des crés & bretagnes, appuyées de l'avis des Conſuls François en Eſpagne & Portugal, obtinrent le réglement de 1736. Pour en aſſurer l'exécution, on établit des Inſpecteurs & Bureaux de viſite ; par ce moyen les toiles ſe perfectionnerent, & eurent la préférence chez l'Etranger, comme elles l'ont encore aujourd'hui. N'eſt-il donc pas étonnant, d'après cet avantage, qu'un Auteur inſiſte ſur la ſuppreſſion des Inſpecteurs & Bureaux de viſite dans nos manufactures ? Quoiqu'un Négociant ait réfuté le ſentiment de cet Auteur dans un ouvrage de 20 pages in-4°. ſous le titre, lettre de Cadix, le 30 Avril 1763 ; je ferai cependant une réflexion.

Si les bretagnes & crés, avant d'être ſoumiſes à aucun réglement avoient perdu de leur qualité au point que l'étranger, principal conſommateur, alloit s'en dégouter ; ſi les réglemens ont rétabli la manufacture & rappellé la confiance, ſi nous n'avons plus rien à craindre de la concurrence de la Siléſie & de Hambourg, ſeroit-il à propos de rejetter ces mêmes réglemens pour courir après une prétendue liberté, qui, de nos jours, a mis notre commerce à deux doigts de ſa perte ; on le perdroit, peut-être ſans reſſource, en adoptant cette ſuppreſſion.

DU HAVRE, *le* 17 *Juillet* 1765.

Il eſt entré dans ce Port le 14 de ce mois, le dogre Danois la *Marie*, Capitaine *Chriſtoffels Fiſcher*, venant de Moſſ, chargé de 6 paires d'avirons ; — 1 grenier de planches ; — 1 grenier de ſapin ; — 2 petits mâts.

Le navire la *Marie-Anne*, Capitaine *Clavelly*, eſt ſur rade depuis le 15 de ce mois. Ce bâtiment vient de Marſeille, & eſt chargé de 121 pieces, 20 demi-piéces, 16 quarts d'huile ; — 19 caiſſes, 10 tierces de caiſſes, 641 demi-caiſſes de ſavon ; — 26 balles de coton ; — 37 balles de laine ; 9 barriques, 10 caiſſes de ſoufre ; — 37 jarres vuides ; — 16 colis de drogueries ; 9 ſacs de galles ; — 2 balles de coton filé ; — 3 barriques de gomme ; — 3 barils de jus de citron.

Départ de Navires.

Le ſenau la *Sirene*, Capitaine Langlois, eſt parti pour le Port-au-Prince.

Le navire Hollandois, les *Deux Freres*, Capitaine *Douwes*, a mis à la voile pour Cadix.

D'ABBEVILLE, *le* 16 *Juillet* 1765.

MANUFACTURES.

Ayant déjà donné le détail des différentes étoffes qui ſe fabriquent dans cette ville & dans les environs, on ſe contentera de dire que dans l'étendue des manufactures d'Abbeville, il y a 718 métiers battans, & environ 200 qui ſont ſans travail,

Que pendant les ſix premiers mois de la préſente année, on y a fabriqué 2320 pieces, tant de bouracans en blanc, en couleurs, en fleurs, que de turquoiſes guillochées, à carreaux, ſerges de rome & gros grains. Les laines qui s'employent pour la fabrication de ces étoffes ſe tirent du Pays du Soiſſonnois & de la Hollande, &c.

Il a été auſſi fabriqué pendant le meme temps 2647 pieces de draps de Vanrobais. Toutes ces étoffes évaluées, le prix qu'elles ſe vendent couramment monte en total à 663, 856 ℔. Pendant les pareils 6 mois de l'année derniere, il n'en a été fabriqué que 4897 pieces qui ont produit 647, 534 ℔. Le nombre des pieces fabriquées cette année eſt de 70 de plus. Et l'augmentation du produit de 16, 322.

FINANCES.

De Stockolm, *le* 17 *Juin* 1765.

LA Diete continue dans ſes délibérations à expoſer, dans le plus grand jour, la ſituation fâcheuſe du Royaume & la rareté de l'argent de la banque. Il eſt ſans exemple que des choſes de cette importance paſſent ainſi à la connoiſſance du public. Les Anglois, à la vérité, rendent publique la quantité de leurs dettes, mais ils gardent en même temps un profond ſilence ſur l'état intérieur de leur banque.

De Rouen, *le* 20 *Juillet* 1765.

La Charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, près le Bailliage de Rouen, eſt à vendre : il y a 80 ℔ de gages, & elle jouit de différens privileges, comme exemption de tutelle, curatelle; le titulaire a droit de committimus aux Requêtes du Palais de Rouen : dans les cérémonies publiques il a le rang immédiatement après le Gouverneur & le Lieutenant de Roi de la Province. On en fera bonne compoſition. On s'adreſſera à Rouen, à M. *Lenoble, Maître des Comptes, rue Neuve des Jacobins; à M. le Gingois, Notaire, rue des Faux; ou à M. Poſtel, Procureur au Parlement, rue Etoupée; à Caen, à M. Lenoble, rue Neuve.*

De Paris, *le* 19 *Juillet* 1765.

Offices *vacans aux parties caſuelles.*

Généralité de Paris.

L'Office de Gouverneur de Beauvais, taxé à 16000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 9600 ℔.

L'Office de Gouverneur de Chablis, taxé à 3000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 1800 ℔.

L'Office de Gouverneur de Corbeil, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 3000 ℔.

L'Office de Gouverneur de Coulommiers, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 3000 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment d'Août.
Streck caſtelle,	12e.	A. 1765.	6
Lebas Decourmont,	18e.	A. 1765.	1
De la Garde,	29e.	a ouvert 1765.	1
Billard,	32e.	n. perp. t. viag.	5
Demontal,	46e.	A. 1765.	2
Delauge,	48e.	A. 1765.	1
Philippe,	52e.	R.	6
Patu,	56e.	C. 1765.	2

Cinquante-cinquiéme Loterie de la Ville tirée le 24 *Juillet* 1765.

Numéros.	Lots.
47122. . . .	. . . 50000 ℔.
53628. . . .	. . . 20000.
46188. . . .	. . . 10000.
59332. . . .	. . . 10000.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1765.	*Du Lundi 22.*	*Mardi 23.*	*Mercredi 24.*	*Jeudi 25.*
Actions des Indes.	1345	1340	1332 ½	
Emprunts de la Comp.	444	444	444	
Promeſſes à 5 p ℅	12 ½			
Promeſſes à 4 p ℅	37		37	
Actions des Fermes.	1005	1005	1005	
Lots de la 3e Loterie.		6e. à 11e. 16 ½	6e. à 11e. 16 ½	
		12e. 22	12e. 22. 13e. 26 ½	
Amortiſſement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.	8 ½ 4m	7 ½ 8. 4m	7 ½	
Annuités.	445	445	448	
Coupons d'annuités.	89 ½	89 ½	89 ½	
Emprunt de 50 millions	14 ½ ½	14 ½ ½	14 ½ ½	
Colonies, 1759.	18 ½	18 ½	18 ½	
Canada.	34		34	
Époques.	12e. 21	7e. 17. 12e. 21	9e. à 12e. 21	
CONTRATS.				FESTE
Sur la Ville.				
A 4 p ℅.				
3 p ℅ ſur les Cuirs.				
2 p ℅ ſur les Poſtes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ⅜ au ¼	56 ¼	56 ¼	
Londres.	31 7/16	31 7/16	31 7/16	
Hambourg.	176 ½	176 ½	176 ½	
Madrid.	15 3 6	15 3 6	15 3 6	
Cadix.	15 1 6	15 1 6	15 1 6	
Livourne.	96 ½	96 ½	96 ½ à ¾	
Lyon, *Août.*	¾ à ⅝ perte.	⅝ perte.	⅝ perte.	

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi: & le Journal le 15 de chaque mois: on y in
gratis tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette ſeule eſt de 24 ℔, 35 p
le Journal ſeul, de 18 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au ſieur DUFRESNE, *Dire*
général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnements & des ports de lettres. Les p
ſonnes qui ſouſcriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On reç
ces différents écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1765. Du Mardi 17 Décembre.

AGRICULTURE.

§. I.

SUITE *de la deſcription d'Ana Bona.*

SI par avarice on entend ſeulement le ſimple deſir d'amaſſer de l'argent, on aurait tort de taxer les Hab. d'Ana Bona de ce vice, puiſqu'ils ne connaiſſent point ce métal, mais dans le ſens le plus général du mot, on peut avec raiſon les accuſer d'une ſordide avarice, car ils y montrent les plus grandes diſpoſitions dans leur commerce; ils n'ont aucun principe d'honneur & ſe piquent de ſe duper les uns les autres, comme ils feraient des étrangers. Loin d'être enclins à la jalouſie, ils ſont d'un caractere ſi facile qu'ils abandonnent leurs femmes & leurs filles au plus offrant.

La bourgade devant laquelle nous jetames l'ancre, & qui, à ce que j'ai appris, eſt la plus conſidérable de l'Iſle, eſt compoſée d'un grand nombre de petites cabannes, il y en a une très grande à laquelle ils donnent le nom de temple, & une moins conſidérable qui ſert de logement au Gouverneur; celui-ci nous reconnut pour Anglais & prit notre bâtiment pour un Vaiſſeau de guerre, à cauſe de ſa groſſeur & de ſes canons; auſſitôt que nous eumes mouillé, il vint à notre bord dans une barque, ou pour mieux dire dans un arbre creuſé; il rendit ſes devoirs au Capitaine qui le reçut fort poliment, lui donna un habit à l'Anglaiſe pour quelques bagatelles que ce Gouverneur lui avait apportées en préſent. Il donna auſſi quelques vêtemens à ceux de ſa ſuite, mais il inſiſta ſur le privilege des Vaiſſeaux de guerre, qui eſt de ne point payer de droits pour la liberté de commercer.

Pendant le peu de ſéjour que nous y avons fait, nous avons toujours été fournis de tout ce que l'Iſle produit au plus bas prix, parce que les Habitans ne connaiſſent point la valeur de leurs denrées. Après avoir levé l'ancre, nous arrivames en 6 jours à Cabenda ſur les côtes d'Angola, traverſée qui ne s'était jamais faite en ſi peu de temps.

DE NEWYORK, *le* 30 *Septembre.*

Révolte des Negres.

Le Capitaine Wright eſt arrivé ici le 24 de la baye de Honduras en 39 jours. Il rapporte que les Negres de M. Cook ſe maintiennent toujours en poſſeſſion d'une grande partie de la nouvelle riviere, & qu'ils ont été joints par pluſieurs de leurs freres qui ſe ſont ſauvés depuis peu de la maiſon de leurs Maîtres, qu'ils ſont actuellement au nombre de ſoixante & dix bien armés, qu'ils ont envoyé demander aux Eſpagnols ſi leur intention était de les protéger dans le cas où les Anglais les obligeraient de s'éloigner, mais qu'ils ont reçu une réponſe négative avec ordre de ſe rendre ſur le champ dans leurs habitations; qu'ils ont tué pluſieurs Matelots appartenants aux Vaiſſeaux qui étaient

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dans cet endroit; qu'ils avaient monté la riviere dans des bateaux, & qu'il y avait parmi eux un homme de l'équipage du Vaiſſeau du Capitaine Wright, trois de celui du Capitaine Keerſteard, un Eſpagnol qui était venu pour traiter avec eux en faveur des Anglais, & trois hommes de l'équipage d'un Vaiſſeau de Londres & que l'on avait envoyé à leur rencontre un bateau avec onze hommes que l'on croyait être tombés entre leurs mains & avoir été maſſacrés; qu'enfin les Negres étaient devenus ſi formidables qu'ils avaient répandu la frayeur parmi les Habitans de la Baye, & que pluſieurs d'entr'eux avaient été obligés d'abandonner leurs travaux, & étaient fort embarraſſés pour trouver un aſyle.

ETAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant la premiere quinzaine de Novembre dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

BESANÇON.				CHAALONS.				PAU.				VALENCIENNES.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Arbois.	19	17	6	Bar-ſur-Aube.	12	9	7	Auch.	21	3	5	Aveſnes.	17	5	
Beaume.	16*	8		CHAALONS.	12	18	9	Bayonne.	22	3	9	Bavey.	15	15	
BESANÇON.	17	10		Chaumont.	13	10		Dax.	23	17	4				
Dole.	18	16		Epernay.	13	4		Fleurance.	16*	14	9	Cambray.	25		
Gray.	18	8		Joinville.	13	13		Iſle Jourdain.	22	4	4	Condé.	18	4	
Lons-le-Saunier.	21	12		Langres.	12			Mauleon.	22	10		Givet.	16	15	
Orgelet.	19	4		Mezieres.	13	19	10	Mirande.	19			Landrecy.	16	3	1
Ornans.	17	10	9	Reims.	16*	11		Montrejau.	21	2	4	Mariembourg.	19*	12	
Poligny.	22*	8		Rethel.	13	8	1	Mont de-mar.	21	2		Maubeuge.	15	17	7
Pontarlier.	19	4		St. Dizier.	11	8	9	Muret.	22	7	9	Philippeville.	18		
Salins.	18	8		Sainte-Menehoult.	11	12		Oleron.	21	1	9	Queſnoy.	13*	8	9
St. Claude.	20	16	10	Sezanne.	12	18	6	PAU.	21	14		St. Amand.	18	8	9
Veſoul.	16	16		Troyes.	12	12		S. Jean-Pied.	24			VALENCIENNES.	15	7	6
				Vaucouleurs.	10*	10		S. Sever.	17	7	6				
				Vitry.	11	16		Sauveterre.	24						
								Tarbe.	24*	7	6				
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	19	11	From. le ſep.	12	16	9	From. le ſep.	21	11		From. le ſep.	16	13	1
Pain la liv.		2	5	Pain la liv.		1	5	Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		2	3
Foin le quint.	1	4	1	Foin le q.	1	11	10	Foin le q.	1	14	7	Foin le quint.	1	10	9
Paille le q.		12		Paille le q.		16		Paille le q.		17	2	Paille le q.	1		3

DE DAX, *le 4 Décembre* 1765.

Prix commun de pluſieurs denrées pendant le mois de Novembre 1765.

Le froment a été vendu dans le marché de Dax pendant le mois de Novembre, 24 ℔; — le ſeigle, 14 ℔; — l'avoine, 12 ℔ 15 ß; le ſeptier meſure de Paris; le vin rouge de Chaloſſe vieux, 35 ℔ 16 ß; — d°. blanc, 32 ℔ 12 ß; — le vin nouveau, 30 ℔ la barique.

Prix des matieres reſineuſes & autres.

Reſine, 3 ℔ 15 ß 6 d. ; — bray, 3 ℔ 9 ß ; — poix pege, 4 ℔ 7 ß 6 d. le quint. le goudron, 28 ℔ 12 ß la barique, 9 ℔ 13 ß le gros baril, & 4 ℔ 13 ß le petit : outre ces matieres, il ſe vend encore au Marché de Dax de l'huile de térébentine, des planches & ſolives de bois de pin, de la cire & autres productions du Marancin.

§. II.

SUITE *des additions aux obſervations inſérées dans la feuille* N°. 41 *de la Gazette d'Agriculture du Samedi* 19 *Octobre* 1765, *ſur l'utilité des mûriers à baſſe tige, avec les moyens de les faire réuſſir dans les terres maigres, arides* &c.

On pourrait à l'occaſion des terreins de peu de valeur où les mûriers ont très-bien réuſſi, citer pour modele la dépenſe qu'on fait dans les montagnes arides & maigres de la Savoie expoſées au midi, afin d'encourager nos Cultivateurs à ne pas apporter autant d'indifférence à la plantation des mûriers. On y ouvre des foſſés de huit à 10 pieds de diamêtre, on les remplit de bonne terre qu'on tranſporte d'une, deux juſqu'à quatre lieues de diſtance, les mauvaiſes ſorties de la foſſe, ſervent ſeulement à la border du côté du valon, pour y conſerver l'humidité qui coule d'en haut ; ces arbres font de très prompts & grands progrès qui dédommagent bientôt de la dépenſe qu'on ne craint pas de faire dans ce Pays là, parce qu'on y connait mieux ſon bénéfice que nous ne faiſons encore en France ; nous ne la craignons cependant pas pour des arbres moins utiles & de pur agrément, nous en faiſons même volontiers pour ſatisfaire notre ambition à entreprendre tout à la fois de très-vaſtes plantations de mûriers qui réuſſiſſent quelquefois aſſez médiocrement, & toujours par le défaut d'attention & de ſoin ; cet arbre étant ſorti de ſa jeune & premiere éducation, étant celui de tous qui croît le plus librement & en toutes ſortes de terreins, pour peu qu'il ſoit ſoigné & conduit ; il conviendrait donc mieux de ſe retrancher dans les trops grandes plantations, d'en jetter la dépenſe ſur un moindre nombre, & de continuer ſucceſſivement d'année en année ; le profit ſerait plus certain & plus conſidérable, cent mûriers bien venants, valent mieux que mille languiſſants & négligés.

La Société d'Agriculture du Bureau de Tours perſuadée de cette vérité, vient d'établir un prix en faveur des Colons de la Touraine, pour celui qui plantera ſix pieds de mûriers qui feront le plus grand progrès pendant deux ans ; le nombre des concurrents ne peut manquer d'être très-conſidérable, ce qui ſucceſſivement multipliera la bonne plantation en augmentant l'encouragement à la meilleure culture.

COMMERCE.

§. I.

DE LONDRES, *le* 8 *Déc.* 1765.

Actions ſur le Gouvernement & ſur les Compagnies.

Annuités réduites en 1751 à 3 p ⅌ 90 ½ à 5 8e.

Conſolidées par Georges II & Georges III. d°. 91 ⅛.

1726, d°. — 1756, 3 ½ p ⅌ : — 1758 d°. 95 ½ ; — 1760, 4 p ⅌ 102 ¾ ; — 1763 d°. 99 ½ ; — Marine 1763 d°. 99 ¾ ; — 1765 annuités à 3 p ⅌ ; — d°. Tontine, 89 ½ ; — d°. billets de loterie ; — d°. *omnium.*

Billets de l'Echiquier à 3 p ⅌ ; — d°. nouveaux à 4 p ⅌ 1 ß eſcompte ; — des vivres de la Marine d°.

Longues ann. non rachetables ſur le pied de 4 p ⅌ 28 ⅛.

Banque, 5 p ⅌ 135 ¼ à ½ ; — Comp. du Sud, 3 ½ p ⅌ ; — anc. ann. de cette Comp. 3 p ⅌ 88 ½ à 5 8e. — nouvelles d°. 89 ; — 1751 d°. — Comp. des In. 6 p ⅌ 166 ; — ſes ann. 3 p ⅌ 87 ¼ ; — billets de l'Inde, 5 p ⅌ 32 à 31 ß.

COURS DU CHANGE *le* 5 *Déc.*

Amſ. à 2 uſ. ½ 35. 7 ; d°. à vue, 35. 2 ;

— Hamb. à 2 uſ. ½ 34. 6; — Paris, à 1 jour de date, 31 ½; — d°. à 2 uſ. 31 ¼; — Bord. 31; — Cadix, 40; — Lisbonne, 66 ⅛; — Livourne, 50 ¾.

D'Amsterdam.

Cours des Changes & Effets publics du 5 Décembre 1765.

Effets Publics.

Actions de la Comp. Hol. des In. Or. 568; — d°. de la Comp. Hol. des In. Oc. 60; — d°. de la Banque d'Angleterre, 137 ¼; — d°. de la Comp. Ang. des In. Or. 167 ½; — d°. de la Comp. de la M. du S. 106; — Ann. à 4 p% 1760; — conſolidées à 3 pour %.

Cours du Change.

Londres, 35 à 34. 11; — d°. à 2 uſ. 34. 9 à 8 ½; — Paris 55. 3 16°. — d°. à 2 uſ. 54 ¾; — Bordeaux, 54. 7 8°. — d°. à 2 uſ. 54 ¾; — la Rochelle, 54 ½; Bilbao, 96 ½; — Madrid 97 ¼ à ½; — Cadix, 97; — Seville 96 ½; — Lisbonne 46; — Veniſe, 91, 7 8°. à ¾; — Gênes, 86 ½; — Livourne 89; — Vienne, 35 ¼; — Hambourg, 32. 7 8°. — Anvers & Gand, 2 ½; — Bruxelles, 2 ¼; — Zelande, 1 ½; — Roterdam, ¼; — Genêve, 90; — Agiot de la Banque, 4. 7 8°. p %.

De Marseille, *le 2 Décembre 1765.*

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 25 Novembre au 1er. Décembre, 74 bâtimens Français & 11 étrangers, allant à Martigues, à Arles, à Cette, à Agde, à Narbonne, à Bormes, à Toulon, à Hieres, à St. Tropès, à Frejus, à Monaco, à Nice, à Menton, à la Côte, à Gênes, à Diano, à Ancone, à Livourne, à Civita-Vecchia, à Barcelone, à Alicante, à la Ciotat, à Malaga, à Valence, à Naples, à Meſſine, à Palerme, à Malthe, à Tunis, à Conſtantinople, à Cadix, à Nantes, à St. Malo, au Havre.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans le même Port & dans le même eſpace de temps 52 Navires Français & 17 Etrangers venant des Cayes, de Weſterwick, de Stockholm, de Smyrne, de Patras, de Morée, de Souſe, d'Alger, de Tunis, de Nantes, du Havre, de Cadix, de Port Mahon, de Valence, d'Alicante, de Barcelone, de la Ciotat, de Termini, de Palerme, de Meſſine, de Naples, de Calabre, de Gênes, de la côte, de Diano, de Nice, de Monaco, de Vintimille, d'Arles, de Cannes, de Frejus, de St. Tropès, de Port Maurice & de Toulon.

De Bordeaux, *le 10 Déc. 1765.*

Exportation.

Il a été exporté de cette Place, tant par terre que par mer, pendant le mois de Novembre dernier, les marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françaiſes de l'Amérique, ainſi qu'il ſuit.

Par Terre.

Pour la Franche-Comté, 4035 liv. d'indigo & 2155 liv. de rocou; — pour Sarbruck en Lorraine, 3012 liv. de café; — pour Nancy, 640 liv. de rocou; — pour l'Alſace, 1655 liv. d'indigo & 640 liv. de rocou; — pour Strasbourg, 322 liv. d'indigo; — pour Nuremberg, 641 liv. d'indigo; — pour la Souabe, 1118 liv. d'indigo; — pour la Suiſſe, 2273 liv. de café; — pour Genêve, 1803 l. d'indigo.

Par Mer.

Pour Hambourg, 120 bariques, 18 quarts de ſucre brut; 166 bariques, 3 quarts de ſucre blanc, 2882 liv. d'indigo, 51, 870 liv. de café; 1112 liv. de cacao; — pour Amſterdam, 10 quarts de ſucre brut; 7427 liv. d'indigo; 50,414 liv. de café; 671 liv de rocou; — pour Breme, 173, 752 liv. de café; 305 liv. de rocou; — pour St. Sebaſtien, 195 bariques de ſucre blanc; 1242 liv. de cacao; — pour Londres, 17,355 liv. d'indigo; — pour Bilbao, 52 bariques de ſucre blanc; —

pour l'Eſpagne, 23 bariques de ſucre blanc; — pour Bayonne, 12 bariques de ſucre blanc, 5499 liv. de cacao; — pour Lubeck, 29 bariques de ſucre brut, 940 liv. d'indigo; — pour Bruges, 292 liv. de cacao; — pour Middelbourg, 1916 liv. de café; — pour la Rochelle, 900 l. d'indigo.

Il eſt outre cela ſorti de la même Place & dans le même eſpace de temps, pour l'Eſpagne, 159, 200 liv. de farines, 6000 de pois chiches, 6000 liv. de feves; pour Hambourg, 24, 100 liv. de pois chiches; — pour Lubeck, 10,000 liv. d°. — pour Amſterdam, 1900 liv. d°. — pour Dublin, 600 liv. de lentilles.

Importation.

Il eſt arrivé dans le Port de Bordeaux pendant le mois de Novembre dernier, des Navires étrangers à vuide de l'encombrement de 1380 tonneaux de mer; & du 24 Novembre au 6 Décembre, 20 Navires venant de Roterdam, d'Amſterdam, de Riga, de Konigsberg, de Kork, de Dorth, de Hambourg, de Bremen, de l'Iſle Dieu, de Dunkerque, de Nantes, de S^t. Jean de Luz, de S^t. Domingue, avec du ſucre, du café, de l'indigo, du cacao, du fer en barres, en bottes, en cloux, en verges, du plomb, des morues vertes & différentes ſortes de marchandiſes d'épiceries, de merceries & de clinquailleries.

De la Rochelle, *le 7 Déc.* 1765.

Exportation.

Il eſt ſorti du Port de cette Ville dans le Courant de Novembre dernier, 39, 566 liv. d'indigo; — 376,505 liv. de ſucre brut; 156,823 liv. de ſucre terré; — 53,602 liv. de ſucre en pain; — 148, 068 liv. de café; — 1100 peaux de chevreuils; — 600 peaux de martres; — 708 liv. de pelleteries communes; — 59, 480 veltes d'eau-de-vie; — 14,580 liv. de coton; — 1050 liv. de cacao; — 92 liv. de caret; — 4549 liv. de ſyrops melaſſe.

L'eau-de-vie de Cognac vaut 110 ℔; — celle de Seudres & d'Oleron, 95 à 96 ℔; — celle de S^t. Martin, 100 ℔; — celle de la Rochelle, 105 ℔; — le ſel de S^t. Martin, 820 ℔; — celui de chaudieres de Seudres, 800 à 810 ℔; — le blanc, 840 à 850 ℔; — le froment, 198 à 203 ℔; — le ſeigle, 150 à 153 ℔; — l'orge, 118 à 120 ℔; — l'avoine, 62 à 65 ℔; — l'indigo cuivré, 5 ℔ 5 ß; — le café de S^t. Domingue, 11 ß 6 ₰ à 13 ß 6 ₰; — le ſucre brut 24 à 30 ℔; — le ſyrop melaſſe, 10 ℔.

Le Navire l'*Aimable Angelique*, Capitaine *Cadou*, a mis à la voile le 30 Novembre pour le Cap & la Louiſiane.

Importation.

Il eſt entré dans le Port de cette Ville pendant la premiere ſemaine de Décembre, les Navires les *Trois amis*, *la Providence & le Gagne petit*; la Providence venant de S^t. Malo, & les deux autres du banc de Terre-Neuve, tous les trois chargés de 6500 morues vertes avec leurs langues & têtes, 700 quint. de morues ſeches, 400 fletans, 2 bariques & un quart d'huile de poiſſon.

De Nantes, *le 8 Décembre* 1765.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port les Navires le *Jeune Henry*, de 450 tonneaux, Capitaine *Granmont*, & le *Pierre*, Capitaine *Nic. Derdeyn*; le premier pour le Port-au-Prince, le ſecond pour Oſtende avec du vin d'Amont, de l'eau-de-vie & des chataignes.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans le même Port pendant la premiere ſemaine de Décembre, 12 Navires Français & vingt-deux étrangers venants de Petersbourg, de Riga, de Stetin, de Dantzick, de Zericzée, de Staveren, de Terver en Zeeland, de Dort, d'Amſterdam, de Roterdam, d'Oſtende, de Dunkerque, de S^t. Malo, de Morlex, de l'Orient, de Hennebond, de Lianes en Eſpagne, de S^t. Jean de Luz, de Bayonne & de Bordeaux.

CHANGES.

De. 1765.	Jeudi 12.	Ven. 13.	Sam. 14.
Amsterdam.	56	56	56 . . . .
Londres. .	31 7 8e .	31 7 8e .	31 7 8e .
Hambourg.	176 ½ . .	176 ¼ . .	176 ¼ . .
Madrid. .	15 5 . . .	15 4 6 .	15 4 6 .
Cadix. . .	15 3 . . .	15 3 . .	15 3 . .
Livourne. .	96 ¼ . .	96 . .	96 . .
Lyon, St. .	⅛ Ben. .	⅛ au pair	⅛ B. au p.

§ II.

NAVIRES *en armement.*

DE NANTES, *le 6 Décembre* 1765.

Les Navires l'*Arcahaye*, de 200 ton. Capitaine de la *Pivardiere*, eſt en charge pour le Port-au-Prince; la *Concorde*, de 100 tonneaux, Capitaine *Gabriel Van Leeningue*, eſt en charge pour Amſterdam; la *Dame Catherina*, de 60 tonneaux, Capitaine *Jacob Boogaard*, eſt en charge pour Bruges.

AVIS.

Il ſera vendu à S^t. Malo le Samedi 28 Décembre 1765, 451 boucauts, 2 bariques & 18 quarts de ſucre terré de S^t. Domingue, munis d'acquits de Guinée, payables après la livraiſon qui commencera le 30 Décembre, en lettres de change ſur Paris à deux uſances duement acceptées & endoſſées par un Négociant de la Place, aux mains de MM. DE LA LANDE MAGON fils, & VILLEGILLE, diviſés en 30 lots, comme il eſt marqué plus bas, ſe réſervant la faculté d'en adjuger un ou pluſieurs à la fois, & s'il ſe trouve des avaries, elles ſeront réglées à dire d'Experts, ſans que l'acquéreur puiſſe refuſer de prendre les futailles qui en ſeront plus ou moins atteintes.

LOTS.

I. 10 boucauts; II. 6 boucauts 5 quarts; III. 8 boucauts 2 quarts, IV. 9 boucauts, 1 barique; V. 15 boucauts; VI. 19 Boucauts, 1 quart; VII. 17 boucauts 3 quarts; VIII. 19 boucauts 1 barique; IX. 15 boucauts; X. 16 boucauts; XI. 16 boucauts; XII. 20 boucauts; XIII. 17 boucauts; XIV. 16 boucauts; XV. 15 boucauts; XVI. 21 boucauts 4 quarts; XVII. 19 boucauts 1 quart; XVIII. 19 boucauts 1 quart; XIX. 20 boucauts; XX. 19 boucauts; XXI. 6 boucauts; XXII. 19 boucauts 1 quart; XXIII. 20 boucauts; XXIV. 20 boucauts; XXV. 10 boucauts; XXVI. 14 boucauts; XXVII. 16 boucauts; XXVIII. 7 boucauts; XXIX. 12 boucauts; XXX. 11 boucauts. Les montres de ces ſucres ſe trouvent chez M. Charles Henocque, Négociant, rue de la grande Truanderie à Paris.

SUITE *de la lettre de M. Baſſert.*

Sixiémement, *L'uſage de la montre de M. Harriſon ne ſaurait être auſſi utile pour la mer que celui d'une montre ordinaire qui ſerait bien faite.*

Par la loi du choc des corps, moins une puiſſance eſt dominante, plus la direction du corps qu'elle met en mouvement, eſt dans le cas d'être interrompue, & ſa viteſſe d'être accélérée, retardée ou arrêtée par quelqu'autre puiſſance. De même, plus un balancier eſt peſant relativement à ſa force motrice & expoſé à des ſecouſſes ou a des mouvements externes, moins la montre doit ſoutenir ſa régularité. Par la même raiſon, comme le balancier de la montre de M. Harriſon eſt trop lourd puiſqu'il arrête au doigt ſuivant le rapport du Commiſſaire qui dit: *mais j'y vois des inconvénients, la montre eſt ſujette à être dérangée & même arrêtée quand il ſurvient quelque mouvement ſubit;* ALORS ELLE NE PEUT POINT SE REMETTRE D'ELLE-MEME. Son mouvement peut donc être anéanti & ſa viteſſe accélérée ou retardée, ſuivant la ſituation & le dégré de force du roulis, des ſauts & d'autres mouvemens auxquels un vaiſſeau eſt ſujet; de ſorte que le dégré de la régularité de cette montre, (en ſuppoſant d'ailleurs qu'elle fût parfaitement réglée, ſans autres inconvénients ni autre défaut) ſe trouvant comme le nombre des mouvements du Vaiſſeau, oppoſants à la viteſſe de ſon balancier, eſt à celui des favoriſants; il eſt conſtant qu'elle ne ſaurait accuſer qu'une heure incertaine, &

qu'on ne pourrait par conſéquent faire quelqu'opération en mer ſans crainte d'erreur; crainte qui doit être d'autant plus fondée, que ſon balancier vient ſe preſſer contre une goupille, puiſque nous voyons journellement qu'une montre qui a la grandeur des oſcillations de ſon balancier limitée, ne ſe regle point.

Je puis en donner des preuves certaines par une montre qui faiſait en la portant un écart de 10 ou 15 minutes par jour. La premiere fois je la viſitai avec toute l'attention qui me fut poſſible; je n'y trouvai autre défaut que le balancier d'inégal poids; j'examinai ſi les diſtances de ſes barretes étaient inégales, & après y avoir remédié & m'être aſſuré de la marche de la montre, je la livrai. Les variations ſe trouverent néanmoins en la portant, depuis 8 juſqu'à 14 minutes: la ſeconde fois ne trouvant encore rien qui pût m'indiquer d'où provenaient ces erreurs, le ſcrupule me procura beaucoup d'ouvrage inutile, attendu que quoique je viſſe que le propriétaire de la montre boittait des deux côtés, l'idée ne m'était point venue que ſa marche avait quelque rapport avec celle de la montre; & cependant c'était le mouvement de la hanche qui faiſant frapper la goupille du balancier contre la couliſſe, occaſionnait les variations.

La ſuite à un autre ordinaire.

FINANCES.

§. I.

SUITE *des lettres ſur l'état des Colonies Anglaiſes en Amérique.*

EXTRAIT *d'une lettre de* MARYLAND.

LEs Habitans de ce Pays ſe plaignent beaucoup des impôts qu'ils ſont obligés de payer à la Métropole; qu'il leur eſt plus difficile aujourd'hui de donner 100 ℔ à l'Angleterre, qu'il ne leur était autrefois d'en donner 1000, puiſque même ils n'ont pas la liberté d'envoyer dans les marchés de l'Europe, une quantité de bois qui leur eſt d'autant plus préjudiciable qu'ils pourraient tirer meilleure partie de leurs terres en les cultivant.

EXTRAIT *d'une lettre de Boſton dans la Nouvelle Angleterre, du 5 Août* 1765.

Il me faudrait une ſemaine entiere pour vous faire part de tout ce que j'aurais à vous dire ſur les affaires publiques: quant aux droits de timbre qui commenceront à être perçus le premier de Nov. prochain. Je ne préſume pas qu'ils ſubſiſtent long-temps; car cette impoſition eſt regardée ici en général comme arbitraire & contraire aux conſtitutions, & comme une atteinte portée aux chartes & aux contrats paſſés entre le Souverain & ſes Sujets, & nous croyons être en droit de refuſer de nous y ſoumettre. Quoi qu'il en en ſoit, je penſe que la plupart des Commis du papier marqué ne pourront ſe réſoudre à exécuter une commiſſion dont l'effet ſerait ſi funeſte à leur Pays.

Nous avons dans cette Province deux cent mille Habitans, & autant à proportion dans les autres Provinces; ce qui fait en tout deux millons d'Habitans, vous pouvez juger par là qu'on s'y eſt pris trop tard pour nous enlever nos droits, & que nous ne ſerons pas d'humeur à ſouffrir des dragonades.

Il y a plus de ſeize ans que je ſuis dans ce Pays; & je ne connais pas un ſeul homme qui ne fût prêt à ſacrifier ſa vie & ſes biens au ſervice du Roi George III. mais auſſi je ſuis bien perſuadé qu'il n'y en a pas un ſeul qui ne fût prêt à tout entreprendre pour défendre ſes droits, ſa liberté & ſes poſſeſſions. Si l'on touche à nos interêts, notre corps politique ainſi que le corps humain, ſentira l'impreſſion du coup, & s'élevera contre le bras qui l'aura porté.

Les livres de compte des douanes font voir que depuis qu'on a porté à trois deniers les droits ſur chaque gallon de melaſſe, on a levé 3000 ℔ ſterling de moins que dans le temps où l'on ne payait qu'un denier; & vos petits Vaiſſeaux de guerre paſſent leur temps ici à conſommer les proviſions du Roi, & ne font ni profit ni honneur.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Qui nomment des Commissaires du Conseil pour passer des Contrats de reconstitution permis par la Déclaration du 2 Juillet 1765.

Données à Compiegne le 30 Juillet 1765.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, &c. A nos amés & féaux les sieurs Trudaine, Conseiller d'Etat, & en nos Conseils royaux de Finance & de Commerce, & Intendant de nos Finances; d'Ormesson, Conseiller d'Etat en notre Conseil royal de Commerce, & Intendant de nos Finances; de Beaumont, Conseiller d'Etat, Intendant de nos Finances; & de Boullongne, Conseiller d'Etat, & Intendant de nos Finances; SALUT. Par notre declaration du 2 Juillet 1765, nous avons ordonné que les Propriétaires des Contrats & Titres nouvels passés en exécution de notre Edit du mois de Décembre 1764, qui voudraient s'en défaire, pourraient en transmettre la propriété par la voie de la reconstitution, à l'effet de quoi le Garde de notre trésor royal, en exercice chaque année, serait tenu de recevoir de tous ceux qui voudraient acquérir lesd. rentes, les deniers qui lui seraient offerts à cet effet, lesquels serviraient au rembourſement des anciens Propriétaires qui en passeraient leurs quittances à la décharge dudit Garde du trésor royal, auquel ils remettraient lesdites quittances, leurs contrats & pieces justificatives de propriété, avec les certificats des Conservateurs des hypotheques, qu'il ne subsiste aucune opposition sur le contrat remboursé; au moyen de quoi lesdits nouveaux Acquéreurs jouiraient desdites rentes, à compter du premier jour du semestre dans lequel seraient datées les quittances de finance qui auraient été expédiées à leur profit; & nous avons ordonné que sur le vu desdites quittances de finance, il serait par les Commissaires de notre Conseil, que nous nommerions à cet effet, passé des contrats desdites reconstitutions sous les mêmes numéros que les premiers, à l'effet de quoi lesdits premiers numéros seraient énoncés dans les quittances de finance desdites reconstitutions, pour être mis dans la roue lors des tirages de rembourſemens qui seraient faits en exécution de notredit Edit du mois de Décembre dernier; & nous avons permis à tous Etrangers d'acquérir lesdites rentes par la même voie de reconstitution, & de les posséder ainsi que nos propres Sujets. Les preuves que vous nous avez données en differentes occasions de votre zele pour notre service, nous ont fait penser que nous ne pouvions faire un meilleur choix, & nous ont déterminé à vous charger de passer en notre nom les contrats desdites reconstitutions. A CES CAUSES, nous vous avons commis, ordonné & député; & par ces présentes signées de notre main, vous commettons, ordonnons & députons, pour & en notre nom, conformément à notredite déclaration, passer tous les contrats de reconstitution des titres nouvels qui pourront être faits en exécution de notredit Edit du mois de Décembre dernier, & ce au profit de tous ceux qui en auront fourni la valeur entre les mains du Garde de notre trésor royal, soit nos sujets ou Etran. de ce faire vous donnons pouvoir, commission, autorité & mandement; validons dès-à-présent, autorisons & ratifions par ces présentes les contrats de reconstitution que vous aurez passés en vertu des présentes. Promettons en foi & parole de Roi, sous l'obligation & hypotheque de tous nos revenus, d'avoir agréable & de tenir ferme & stable tout ce que par vous aura été fait, & d'en faire expédier en cas de besoin toutes lettres de ratification & autres nécessaires: Car tel est notre plaisir, &c.

Paiemens des rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Déc.
Deschamps,	5e.	L.	20
Carrelet,	31e.	Toutes let.	18
Guidy,	34e.	P. t. l. t.	20

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1765.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
Ac. des Indes.	1360	1357 ½	1357 ½
Emp. de la Com.	440	440	440
Prom. à 5 p ○/○.		15	15
Prom. à 4 p ○/○.	36 ½	37	36 ½
Ac. des Fermes.	990. 92 ½	992 ½ 95	995. 92 ½
L. de la 3e. L.	17	17	17
	23		
		26	
Amortissement.			
2 s. p. l. du Dix.			10
Annuités.		418	418
Coup. d'an.	81 ½	81 ½ 81 8 ½	81 ½
Emp. de 50 mil.	14 ¾ 15. 2m	14 ¾	14 ¾
Col. 1759.			
Canada.	32. 33	32	32
Epoques.	18 ½	18 ½ 10e. 23	18 ½ 9e. 23
Réc. Nouette.	26 ½	26 ½	26. 26 ½ 26
CONTRATS.			
3 p ○/○ sur les Cui.		48 ½ 49	
Bretagne.			
T. G. de Paris			
T. de Prov.			

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 176

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont St. Michel, 17